

## COLLECTIVITÉS

## L'espace régional de l'innovation sort de terre

**Innovation.** Accolé au campus universitaire et au technopôle Mazen-Sully, à proximité de l'Inra et du CHU, l'Erie comptera 26.000 mètres carrés de bureaux et de laboratoires. Coût total de ce projet piloté par le conseil régional : 50 millions d'euros.

**C**a y est, les engins de chantier sont à l'œuvre dans ce quartier de Mirande en pleine mutation – technopôle et piscine olympique en construction, parking-relais fraîchement ouvert, tramway à venir en 2013... Derrière la banderole annonçant depuis plusieurs mois le futur espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat (Erie), le projet prend forme. À l'horizon 2012, six bâtiments totalisant 26.000 mètres carrés de bureaux et de laboratoires se dresseront sur 1,5 hectare d'un terrain que le conseil régional a acquis auprès de l'université de Bourgogne puis qu'il a cédé à la société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Semaad) le 11 décembre 2007 avant de confier à celle-ci une concession d'aménagement le 26 février 2008. En un an et demi, le projet, « global et cohérent » précise Olivier Ritz, directeur des services économiques au conseil régional, a été bouclé : la première pierre du premier bâtiment, la maison de l'innovation, sera posée en novembre prochain. La Semaad a confié au cabinet d'architectes lyonnais Mona Lisa le soin de concevoir cet espace dédié à la recherche et à l'innovation. Il en résulte un programme ambitieux sur le plan environnemental : pas de voiture sur le site (parking à l'entrée, compatible avec l'aménagement paysager du carrefour de Mirande conçu



L'espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat (Erie) offrira 26.000 mètres carrés de bureaux et de laboratoires aux entreprises innovantes et aux structures chargées de les accompagner.

par le cabinet Alfred Peter), épannelage des bâtiments de R à R+4 pour optimiser le rayonnement solaire, panneaux photovoltaïques pour couvrir les zones de stationnement, récupération des eaux de pluie... Résultat : « La maison de l'innovation sera exemplaire, un bâtiment passif qui ne consommera que sept kilowatts-heure par mètre carré par an », souligne François Patriat, sénateur et président du conseil régional de Bourgogne. Le coût total de l'aménagement et de la construction est estimé à 50 millions d'euros. La moitié de cette somme

sera abondée par le conseil régional (pour 15 millions d'euros), par l'État (10 millions d'euros au titre du contrat de plan) et par l'Europe (Feder, 1,7 million d'euros). Le solde émanera de partenaires privés.

## SIX BÂTIMENTS À NAÎTRE

La maison de l'innovation, bâtiment emblématique dont l'architecte est le fameux cabinet parisien Arte-Charpentier associé au bureau d'études dijonnais Élithis (ce même duo qui a signé la tour Élithis), regroupera, sur 4.000 mètres carrés, 20 structures char-

gées d'accompagner les entreprises innovantes de Bourgogne. Jusqu'à présent installés dans des bâtiments éparpillés dans toute l'agglomération, l'AgenceNTIC, l'institut de développement économique de Bourgogne (Ideb) et Bourgogne croissance innovation (BCI), Réseau entreprendre, Bourgogne Innovation ou encore Vita-gora, le centre européen d'entreprises et d'innovation (C2EI) Prémice et Welience, filiale de l'université de Bourgogne – au total près de 90 personnes –, seront installés dans les mêmes murs, ce qui promet de bel-

les synergies. Une extension de 2.000 mètres carrés est envisagée, qui permettra d'accueillir d'autres structures, par exemple Oséo. Un deuxième bâtiment de 7.000 mètres carrés, qui sera réalisé par le privé, accueillera des entreprises de services (bureaux d'études et d'ingénierie...). Deux bâtiments totalisant 6.200 mètres carrés, dont le portage sera assuré par l'université, abriteront les plateformes de transfert de technologies : le laboratoire électronique, informatique et image (LE2I), le centre de transfert « motricité et cognition », 3MIM et Metamat (deux plateformes autour de l'imagerie et de la métallurgie à naître sous l'égide du Pôle nucléaire Bourgogne). Le cinquième bâtiment abritera, sur 1.500 mètres carrés, le siège du pôle de compétences Pharmimage, comprenant un cyclotron dédié à la recherche médicale. Enfin, le sixième bâtiment, le plus vaste (4.150 mètres carrés) sera une pépinière pour les jeunes entreprises et les start'ups issues de l'incubateur régional Prémice ou ayant souhaité s'implanter à Dijon. Ces deux derniers bâtiments seront portés par la Semaad. À terme, l'Erie concentrera donc sur un site unique les fleurons de l'innovation en Bourgogne, mais il « rayonnera » dans toute la région grâce aux laboratoires implantés à Nevers (autour de l'automobile), à Chalon-sur-Saône (autour de l'image et du son) ou au Creusot (le laser).

PATRICE BOUILLOT

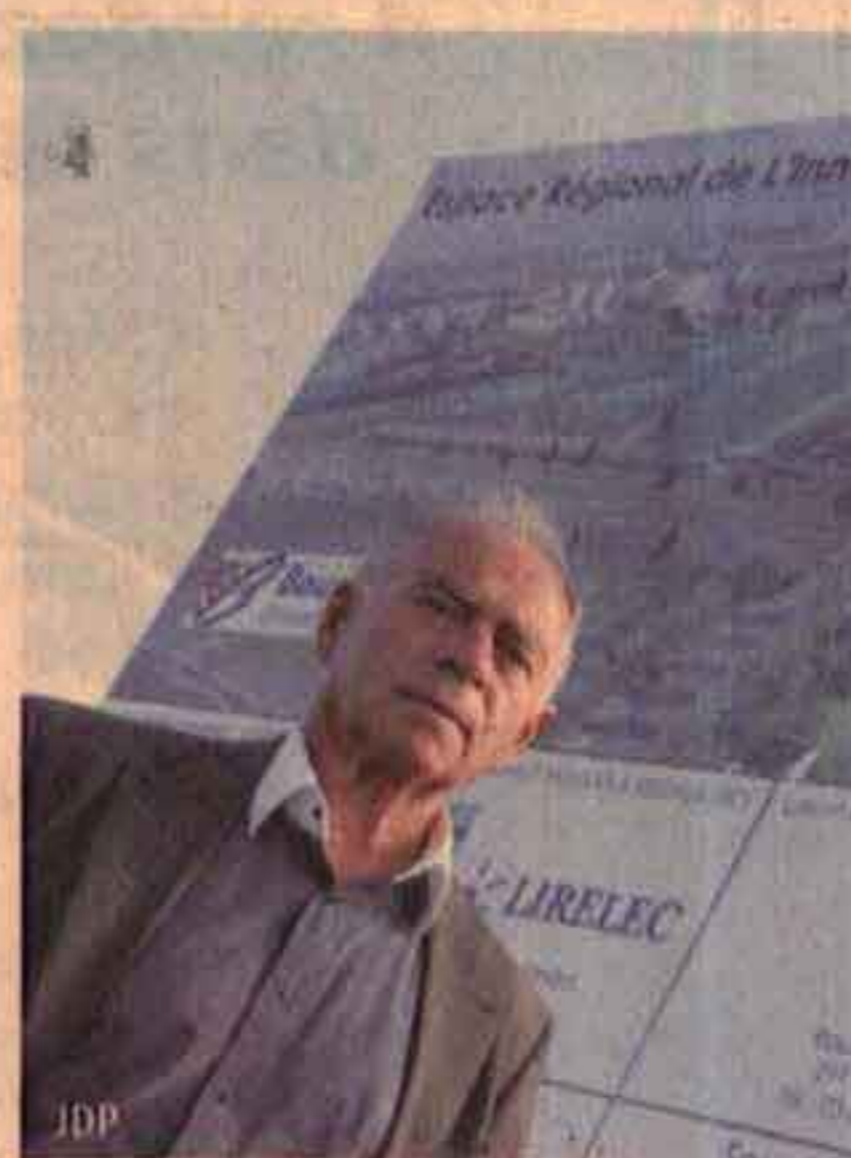
« L'Erie est le projet emblématique de la mandature »

FRANÇOIS PATRIAT est sénateur et président du conseil régional de Bourgogne

◆ **Le Journal du palais.** Dans quel contexte s'inscrit la construction de l'espace régionale de l'innovation et de l'entrepreneuriat (Erie) ?

◆ **François Patriat.** Le projet Erie s'inscrit dans la stratégie et la dynamique territoriale d'innovation que le conseil régional de Bourgogne a souhaité impulser et accompagner. Ce choix politique prioritaire avait été validé dans le schéma régional de développement économique

(SRDE), sur la base du modèle de l'économie de la connaissance et de l'innovation, au service de la compétitivité, du développement et de l'attractivité du territoire. Au-delà de l'affichage politique et budgétaire – le budget régional affecté à la recherche et à l'innovation a été multiplié par deux –, cette stratégie a conduit à restructurer notre dispositif régional pour aller vers un « écosystème de l'innovation » plus performant.



◆ **Quels objectifs assignez-vous à cet Erie ?**

◆ L'Erie va permettre de proposer un service globalisé à l'innovation, sur un site unique. Il va provoquer une synergie de proximité et de réactivité entre les structures d'accompagnement. L'Erie doit permettre également de développer les partenariats public-privé (PPP), d'améliorer la performance globale du système. Il constituera une zone emblématique, s'inscri-

vant dans un concept de campus technologique innovant au service des chercheurs, des entrepreneurs et des structures d'interface. J'avais affiché que la recherche et l'innovation devaient être des sujets prioritaires pour la Bourgogne. Dans le domaine économique, l'Erie est le projet emblématique de cette mandature.

◆ **Quelle est la prochaine étape au chapitre de l'innovation ?**

◆ Après avoir renforcé, complété et mis en interaction les différents maillons et les acteurs de la chaîne de l'innovation, après avoir construit l'Erie, il nous restera à doter la Bourgogne d'une gouvernance opérationnelle du système régional d'innovation, ce qui passera par la labellisation d'une technopôle régionale fédérant l'ensemble des acteurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR P.B.